

**PROCÈS-VERBAL**  
**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL**

**15 DÉCEMBRE 2025**  
**20H00**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Montréal-Ouest tenue, le 15 décembre 2025, à l'Hôtel de Ville de Montréal-Ouest situé au 50 avenue Westminster Sud.

Présents:	Maire:	Monsieur Jonathan Cha	
	Conseillers:	Madame Lauren Small-Pennefather	Siège 1
		Madame Martha Slocombe	Siège 2
		Monsieur Nick Tassé	Siège 3
		Monsieur Philippe Bergeron	Siège 4

Aussi présent (s):      Maître Raffaella Di Stasio, Directrice générale  
                                 Maître Claude Gilbert, Greffier  
                                 Madame Elisabeth Roy, Responsable des communications

Monsieur le Maire, Jonathan Cha, a agi comme président de la séance.  
Monsieur Claude Gilbert, Greffier, a agi comme secrétaire de la séance.

Dix-sept (17) personnes y assistaient.

**1.      Ouverture de la séance**

Il fut proposé par Matha Slocombe, Conseillère, et secondé par Nick Tassé, Conseiller, et résolu:

D'ouvrir la séance.

Adoptée à l'unanimité.  
#20251215-001

M. le Maire déclara la séance ouverte à 20h02.

**2.      Accueil des visiteurs**

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

**3.      Adoption de l'ordre du jour**

Il fut proposé par Nick Tassé, Conseiller, et secondé par Philippe Bergeron, Conseiller, et résolu:

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du lundi 15 décembre 2025, modifié ci-après :

- en ajoutant le point 9b): **Opposition au projet de la loi 2 du Québec en soutien aux médecins et aux professionnels de la santé du Québec;**
- en ajoutant le point 12a): **Acceptation provisoire du centre sportif et de loisirs.**

Adoptée à l'unanimité.  
# 20251215-002

**4. Approbation des procès-verbaux**

Il fut proposé par Philippe Bergeron, Conseiller, et secondé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et résolu:

To approve the Minutes of the Council Meetings held on the following dates:

- séance ordinaire du 10 novembre 2025;
- séance spéciale du 27 novembre 2025;
- séance spéciale du 4 décembre 2025.

Adoptée à l'unanimité.  
# 20251215-003

**5. Correspondance**

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

**6. Rapport du Maire**

M. le Maire Cha a souligné que els conseillers municipaux avaient consacré beaucoup de temps au cours du dernier mois pour parachever leur intégration. À cette fin, ils ont rencontré tous les chefs de service, plusieurs employés, visité les édifices et installations de la Ville et travaillé à la préparation du prochain budget. Le maire a participé à plusieurs événements communautaires. Il a également rencontré les quatorze autres maires membres de l'Association des municipalités de banlieue, le maire de Montréal et les membres du comité exécutif de la Ville, et a assisté à une séance du Conseil d'agglomération. Il a personnellement invité le maire de Montréal à visiter Montréal-Ouest. Le maire Cha a été désigné pour représenter les municipalités de banlieue au Conseil de la Communauté métropolitaine de Montréal. Enfin, il a mentionné que la répartition des portefeuilles entre les conseillers a été décidée.

**7. Rapport des Conseillers**

**a) Siège Numéro 2**

Martha Slocombe, Conseillère, a commenté divers dossiers.

**b) Siège Numéro 3**

Nick Tassé, Conseiller, a commenté divers dossiers

**c) Siège Numéro 4**

Philippe Bergeron, Conseiller, a commenté divers dossiers

**d) Siège Numéro 1**

Lauren Small-Pennefather, Conseillère, a commenté divers dossiers

## **8. Première période de questions du public**

À 20h30, M. le Maire a annoncé le début de la première période de questions.

Les résidents furent alors invités à poser leurs questions au Maire et aux Conseillers sur tout sujet d'intérêts général. Les questions soumises à l'avance ont également été prises en compte.

### **1. Nick Giannias and Eileen O'Reilly**

Concernant les clôtures de chantier à Milner et Westminster, ils ont demandé s'il serait possible de demander à l'entreprise de retirer la publicité et l'écran sur la clôture, afin que les conducteurs au panneau d'arrêt sur Milner puissent voir les piétons s'approcher du passage piéton.

### **2. Christine Grandjean**

Elle a demandé si la Ville avait mis en place des mesures de contrôle pour prévenir les infestations de rats. Elle a indiqué que certains résidents laissaient leurs poubelles en bordure de rue après l'heure de la collecte.

### **3. Louis Brinkmeier**

Il a demandé quels recours un résident peut exercer en cas de nuisance sonore constituant une infraction au règlement municipal et continuant de nuire à sa qualité de vie, lorsque les procédures judiciaires sont trop longues.

### **4. Luigi Torchia**

Il a soulevé un problème concernant une propriété de sa rue que est mal entretenue, où des ordures sont laissées sur le trottoir et où des travaux pourraient être effectués sans permis.

### **5. Julien Feldman**

En tant que commissaire du conseil scolaire d'English Montreal, il a déclaré souhaiter une collaboration plus étroite entre la Ville et le conseil. Il a ajouté qu'il fallait absolument prendre des mesures concernant la sécurité des piétons aux abords de la Royal West Academy, et plus particulièrement au passage piétonnier de la rue Westminster.

### **6. Michael Elie**

Il a déclaré qu'il semble y avoir un manque de clarté quant à ce que l'on peut ou ne peut pas faire pour se conformer aux règlements d'urbanisme, compte tenu des conditions que le PAC impose dans els dossiers de permis.

### **7. Cynthia Nichols**

Elle a demandé au nouveau Conseil de prendre conscience de ce que les gens ont vécu pendant près de deux décennies, et de donner suite à une demande d'accès à l'information qu'elle avait formulée lors d'une réunion précédente.

### **8. Harold Knowles**

Il a demandé quand la Ville recevrait les soumissions pour les modifications proposées à l'intersection Sherbrooke/Westminster et au passage à niveau.

### **9. Andra Syvanen and Jennifer Melnick**

Elles ont demandé au service des travaux publics de donner la priorité à Ronald Drive lors du déneigement. Il semble que le sud de la ville soit toujours relégué au second plan lors des campagnes de déneigement.

### **10. Donna McLaughlin**

Elle a déclaré qu'il n'y a pas de lampadaires sur Ballantyne South en val d'Avon, à part des lampadaires très faibles ou grillés, alors que la plupart des rues ont été modernisées avec un éclairage plus lumineux grâce à de nouveaux lampadaires.

**11. Asher Waldman**

Il a demandé si le Conseil avait discuté de la date à laquelle la route Brock Nord serait refaite entre Curzon et Fielding.

**12. Daniel Kremmel**

Il a déclaré que depuis six mois, une odeur nauséabonde semble se dégager du réseau d'égouts de Montréal-Ouest, notamment aux alentours du parc Strathearn et dans d'autres rues du quartier. Il a demandé si d'autres résidents avaient également constaté ce problème.

**13. Richard Lussier**

Il a demandé une modification du règlement de circulation qui réserverait le stationnement sur une section de Hudson près de l'école d'Édimbourg aux titulaires de permis.

**14. Christine Rivard**

Elle a demandé si le nouveau Conseil avait discuté de la question d'une transparence accrue sur le processus PAC, y compris un ensemble clair de lignes directrices, notamment en ce qui concerne les couleurs et les matériaux autorisés, et quand les résidents peuvent s'attendre à une mise à jour, afin qu'ils puissent soumettre à nouveau ou contester des demandes que nous avons précédemment refusées.

**15. Ellen Moore, Sylvia Gervais and Jim Mullaly**

Ils ont demandé quand la Ville pourra utiliser un substitut au sel sur les routes et les trottoirs. D'autres municipalités, comme Westmount, ont trouvé des solutions de remplacement. Il pourrait s'agir d'un mélange de sel et de gravier.

**16. Norbert Bedoucha**

Il a réitéré, comme le mois dernier, que l'état précaire des finances de la ville, dont témoignent selon lui les demandes récurrents de subventions et d'aides, justifie un audit médico-légal et non pas seulement l'audit régulier qui a lieu chaque année.

**17. Joanna Duy**

Elle a rappelé qu'à l'automne 2024, un élève de Royal West avait été heurté par une voiture à l'intersection d'Ainslie et de Westminster, et comment cet accident avait mené à la rédaction d'une pétition provinciale visant à ce que les écoles secondaires soient admissibles à la présence d'un brigadier scolaire. Elle a encouragé les résidents à rechercher la pétition sur le site Web de l'Assemblée nationale et à envisager de la signer.

**18. Colin Brodhead**

Il a demandé s'il était prévu d'ajouter des bordures à Nelson et Westminster, étant donné l'ouverture de la nouvelle arène.

**19. Sylvia Gervais**

Elle a déclaré que les jardins communautaires seraient grandement appréciés.

**20. Michael Elie**

Il souhaitait une explication plus détaillée de l'entente sur les cols blancs mentionnée en ligne au cours de l'été, notamment concernant le projet pilote d'environ 4,5 jours par semaine. Il a demandé comment et où consulter le détail des dépenses salariales et des frais personnels. Il a également demandé pourquoi la Ville ne publie pas les changements importants apportés au zonage et aux règlements municipaux dans le bulletin Montréal Ouest Informer, distribué à tous les citoyens.

**21. Antonietta Pulcini**

Elle a demandé des nouvelles du projet U-Haul. Les riverains de la rue Ronald s'inquiètent de l'augmentation du bruit et de l'obstruction de leur vue, qui sera complètement masquée par un immeuble de six étages. Elle a invité le maire à venir les rencontrer.

**22. Anne Lynch**

Elle a été interrogée sur la question de savoir si les portefeuilles avaient déjà été attribuées aux conseillers.

**23. Erik Ross**

Il a demandé s'il existe une mission claire pour le PAC, si ses membres connaissent cette mission, où les pouvoirs ont été donnés et enfin s'il est question de réduire ces pouvoirs et d'accroître la visibilité et la responsabilité.

**24. Joanne Bayly**

Maintenant que la ville a interdit les souffleurs de feuilles à essence, elle a demandé si le Conseil envisagerait d'interdire également les tondeuses à gazon à essence.

**25. Susan Elgie**

Elle a fait remarquer qu'avec les chutes de neige récentes, les passages piétons à Westminster deviennent difficiles à voir. Elle a demandé à la municipalité d'installer des panneaux plus grands afin de signaler la présence du passage piéton au automobilistes.

**26. Marisa Cesari**

Elle a demandé si la ville pouvait mettre en place un groupe/forum de résidents pour discuter des problèmes/recommandations communs.

**27. Stan carny**

Il a déclaré que l'opération de déneigement avait pris trop de temps avant d'atteindre son quartier.

La première période de questions prit fin à 21h29.

**9. Contrats et Greffe**

**a) Modification du protocole d'entente avec l'Association Récréative Civique (ARC)**

ATTENDU QUE la Ville a accepté les termes d'un protocole d'entente (PE) avec l'ARC, conformément à la résolution n° 20250929-007, pour régir l'utilisation par l'ARC des installations récréatives et sportives gérées par la Ville;

ATTENDU QUE les deux parties sont parvenues à un nouvel accord sur les modalités financières concernant une réduction des tarifs de location de la glace :

ATTENDU QU'il en résulte l'ajout d'un paragraphe à l'article 6 du protocole d'entente;

EN CONSÉQUENCE:

Il fut proposé par Philippe Bergeron, Conseiller, et secondé par Martha Slocombe, Conseillère, et résolu:

- 1) Que la Ville accepte d'accorder à l'ARC un rabais sur les tarifs de location de la glace comme suit :  
  
Haute saison (période de pointe): rabais de 51.5%  
Basse saison (période de pointe): rabais de 34.6%
- 2) Qu'un avenant au protocole d'entente soit rédigé afin d'y ajouter un paragraphe à cet effet.
- 3) Que le maire soit autorisé à signer le présent accord au nom de la Ville.

Adoptée à l'unanimité.  
#20251215-004

**b) Opposition au projet de la loi 2 du Québec en appui aux médecins et aux professionnels de la santé du Québec**

ATTENDU QUE l'Assemblée nationale du Québec a adopté le projet de loi 2, Loi visant principalement à établir la responsabilité collective en ce qui concerne l'amélioration de l'accès aux services médicaux et à assurer la continuité de la prestation de ces services (S.Q. 2025, chapitre 25) le 25 octobre 2025;

ATTENDU QUE le projet de loi 2 a été adopté selon une procédure de fermeture, limitant ainsi le débat parlementaire et la consultation significative avec les médecins, leurs organisations représentatives et les fédérations médicales indépendantes;

ATTENDU QUE des médecins et de organisations médicales du Québec ont exprimé de vives inquiétudes quant au fait que le projet de loi 2 impose des objectifs de rendement irréalistes, menace la qualité et la continuité des soins aux patients et introduit des mesures punitives touchant les médecins, leurs associations professionnelles et les établissements médicaux universitaires ;

ATTENDU QUE la pétition n° 11807, demandant l'abrogation immédiate du projet de loi 2, a officiellement recueilli 66 121 signatures devant l'Assemblée nationale du Québec, démontrant une opposition publique et professionnelle substantielle;

ATTENDU QUE des manifestations publiques ont eu lieu, notamment un rassemblement le 9 novembre 2025, auquel ont participé plus de 12 000 médecins, étudiants en médecine et sympathisants au Centre Bell de Montréal, exigeant la suspension du projet de loi 2;

ATTENDU QUE certains amendements ont été introduits, notamment le report de la mise en œuvre des changements apportés aux modèles de rémunération des médecins jusqu'au 28 février 2026, mais ces amendements n'en répondent pas aux préoccupations fondamentales soulevées par la communauté médicale;

ATTENDU QUE de nombreuses cliniques médicales à travers le Québec ont annoncé des fermetures ou des réductions de services suite à l'adoption du projet de loi 2;

ATTENDU QU'il n'y pas de cliniques médicales situées sur le territoire de la ville de Montréal-Ouest, mais de nombreux médecins y résident et contribuent de façon significative à la santé et au bien-être de l'ensemble de la population québécoise;

ATTENDU QUE les effets à court et à long terme de l'adoption du projet de loi 2 auront des conséquences importantes sur les soins de santé globaux des résidents de Montréal-Ouest;

EN CONSÉQUENCE:

Il fut proposé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et secondé par Nick Tassé, Conseiller, et résolu:

- 1) Que la Ville de Montréal-Ouest s'oppose formellement à la Loi 2 du Québec et demande son abrogation complète, conformément aux demandes de la pétition n° 11807.
- 2) Que la Ville exprime son soutien et sa solidarité envers les médecins, les professionnels de la santé et les étudiants en médecine du Québec dans leurs efforts visant à préserver des soins de santé de haute qualité, accessibles et durables.
- 3) Que le greffier municipal transmette une copie la présente résolution à:

- François Legault, Premier ministre du Québec;
- Christian Dubé, Ministre de la Santé et des Services sociaux;
- Desiree McGraw, Députée nationale de Notre-Dame-de-Grâce;
- Anna Gainey, Député de Westmount-Notre-Dame-de-Grâce.

Adoptée à l'unanimité.  
#20251215-005

## 10. **Administration et finances**

### a) **Approbation des déboursés – 8 novembre au 12 décembre 2025**

Il fut proposé par Martha Slocombe, Conseillère, et secondé par Nick Tassé, Conseiller, et résolu:

Que la liste des comptes payables pour la période du 8 novembre au 12 décembre 2025 totalisant 1,390,986.87 \$ et la paie d'un montant de 383 455,80 \$ (périodes 46 à 50) soient approuvées et payées.

Adoptée à l'unanimité.  
#20251215-006

### b) **Délégation de pouvoirs pour le mois de décembre 2025**

Il fut proposé par Nick Tassé, Conseiller, et secondé par Philippe Bergeron, Conseiller, et résolu :

Que soit approuvé le rapport de la Directrice Générale concernant l'exercice des pouvoirs délégués en vertu du règlement n° 2005-002 pour le mois de décembre 2025.

Adoptée à l'unanimité.  
#20251215-007

### c) **Modification de la résolution n° 20250929-011 (financement du système de sonorisation)**

Il fut proposé par Philippe Bergeron, Conseiller, et secondé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et résolu :

Que la résolution citée dans le titre concernant l'achat d'un système de sonorisation pour le centre de loisirs soit modifiée en remplaçant le code budgétaire 02-920-70-725 par 55-911-00-000.

Adoptée à l'unanimité.  
#20251215-008

### d) **Remboursement intégral du solde du prêt à son terme**

ATTENDU QUE la Ville a contracté un prêt à long terme pour financer les règlements municipaux numéros 2010-003, 2015-002 (TECQ #966047) et 2015-002;

ATTENDU QUE la date d'échéance de ce prêt est le 2 mars 2026;

ATTENDU QU'à ce moment-là, le solde du prêt sera de 764,700 \$;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite rembourser ce prêt à son terme, au lieu de le refinancer;

EN CONSÉQUENCE:

Il fut proposé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, secondé par Martha Slocombe, Conseillère, et résolu:

- 1) Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.
- 2) Que la Ville de Montréal-Ouest, par le biais de l'excédent non affecté, rembourse le solde total de l'emprunt actuel contracté en vertu des règlements municipaux numéros 2010-003, 2015-002 (TECQ #966047) et 2015-002 à la fin de son terme.

Adoptée à l'unanimité.  
#20251215-009

e) **Calendrier de paiement de la rémunération des membres du Conseil**

ATTENDU QUE la Loi concernant la rémunération des élus municipaux (C.Q.L.R., chapitre T-11.001) stipule les pouvoirs des conseils municipaux en ce qui concerne la rémunération de leurs membres;

ATTENDU QUE l'article 24 de la Loi prévoit que la rémunération et l'indemnité de frais sont versées par la municipalité selon les modalités et conditions déterminées par résolution du conseil;

ATTENDU QUE le Conseil souhaite modifier les modalités actuelles en décidant que les paiements seront effectués bimensuellement au lieu d'être mensuels.

EN CONSÉQUENCE:

Il fut proposé par Martha Slocombe, Conseillère, et secondé par Nick Tassé, Conseiller, et résolu:

Que la rémunération et les indemnités de frais des membres du Conseil soient versées en vingt-six tranches égales et consécutives, toutes les deux semaines.

Adoptée à l'unanimité.  
#20251215-010

11. **Service d'urbanisme**

a) **Projets de Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)**

Il fut proposé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et secondé par Philippe Bergeron, Conseiller, et résolu:

- 1) D'accuser réception du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) tenue le 10 décembre 2025.
- 2) D'approuver tels quels, selon le PIIA, les plans suivants et présentés à cette réunion, suivant les recommandations du CCU tel que précisé au procès-verbal:

<b>Adresse</b>	<b>Projet</b>
353 Brock N.	Remplacement d'une porte latéral

- 3) D'approuver avec conditions, selon le PIIA, les plans suivants et présentés à cette réunion, suivant les recommandations du CCU tel que précisé au procès-verbal :

<b>Adresse</b>	<b>Projet</b>
----------------	---------------

353 Brock N. Remplacement de vingt-deux fenêtres extérieures ainsi que la proposition d'un nouveau bardage pour l'extension arrière

4) De remettre l'examen des plans et projets suivants à une prochaine séance de ce Conseil, suivant les recommandations du CCU tel que précisé au procès-verbal; :

**Adresse**

**Projet**

128 Strathearn N. Modification des deux nouvelles fenêtres de façade suite à la transformation du garage en espace habitable

Adoptée à l'unanimité.  
#20251215-011

**12. Travaux publics**

**a) Acceptation provisoire du centre sportif et de loisirs**

ATTENDU QUE les travaux de construction du nouveau centre sportif et de loisirs sont pratiquement terminés;

EN CONSÉQUENCE:

Il fut proposé par Nick Tassé, Conseiller, et secondé par Philippe Bergeron, Conseiller, et résolu :

- 1) Que la directrice Générale, Me Raffaella Di Stasio, soit autorisé à signer au nom de la Ville tout document requis pour l'acceptation provisoire des travaux avec réserves.
- 2) Que l'acceptation des travaux avec réserves soit effective conformément à ses termes, une fois que les documents auront été signés par toutes les parties concernées.

Adoptée à l'unanimité.  
#20251215-012

**13. Ressources humaines**

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

**14. Nominations**

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

**15. Dépôt de documents**

**a) Registre des dons reçus par les membres du Conseil**

Un extrait du registre des cadeaux. Marques d'hospitalité et avantages reçu par les membres du Conseil, d'une valeur supérieure à 200 \$ chacun, a été déposé. Aucun avantage de ce type n'y figurait.

**b) Rapport annuel sur l'eau potable – Ministère des Affaires municipales et du logement**

Ce document, que la Ville est tenue de soumettre au ministère de Affaires municipales et de l'Habitation, et qui a été approuvé par ledit ministère, a été déposé au Conseil.

**16. Avis de motion, lecture et adoption de règlements**

**a) Adoption du règlement municipal n° 2025-003 – Règlement municipal établissant un code de déontologie et de bonne conduite pour les élus municipaux et remplaçant le règlement municipal n° 2022-002**

ATTENDU qu'un exemplaire de ce règlement en version préliminaire a été déposé lors d'une réunion du Conseil au moment où l'avis de motion a été donné, et mis à disposition conformément à la loi;

ATTENDU QUE l'objet et la portée de ce règlement ont été résumés lors de la présente réunion, et le seul changement par rapport au projet a été l'ajout d'une section concernant les interférences;

EN CONSÉQUENCE:

Il fut proposé par Philippe Bergeron, Conseiller, et secondé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et résolu:

Qu'il soit adopté le règlement municipal n° 2025-003 intitulé « Règlement établissant un code d'éthique et de bonne conduite pour les élus municipaux et remplaçant le règlement municipal n° 2022-002 ».

Adoptée à l'unanimité.  
#20251215-013

**b) Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement municipal concernant les taxes de la ville de Montréal-Ouest pour l'exercice financier 2026**

Le maire Cha a déposé un avis de motion indiquant qu'il est prévu, lors d'une réunion ultérieure du conseil, de soumettre à l'adoption un « règlement concernant les taxes de la ville de Montréal-Ouest pour l'exercice financier 2026 ».

Le règlement en question, dans sa version préliminaire, a été déposé devant le conseil municipal et mis à la disposition du public.

**c) Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement autorisant un prêt de 3 845 040 \$ pour la réalisation de travaux de réparation sur la chaussée, les trottoirs, l'aqueduc et les réseaux d'égouts sanitaires et pluviaux de la rue de Courtney, entre le cul-de-sac et l'avenue Ballantyne Sud, ainsi que sur l'emprise de l'avenue Ballantyne Sud, entre la rue Courtney et la rue Ronald**

Le maire Cha a donné un avis de motion indiquant qu'il est prévu, lors d'une réunion ultérieure du conseil, de soumettre à l'adoption un « règlement autorisant un prêt de 3 845 040 \$ pour la réalisation de travaux de réparations sur la route, les trottoirs, l'aqueduc, les égouts sanitaires et pluviaux sur Courtnet Drive, entre le cul-de-sac et Ballantyne Avenue South, et sur l'emprise de Ballantyne Avenue South, entre Courtney Drive et Ronald Drive ».

Le règlement en question, dans sa version préliminaire, a été déposé devant le conseil et mis à la disposition du public.

**d) Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement modifiant le règlement n° 2019-004 sur la gestion des contrats**

Le maire Cha a déposé une motion visant à soumettre à l'adoption, lors d'une prochaine séance du conseil, un règlement modifiant le règlement n° 2019-004 sur la gestion des contrats

Ce règlement, en version préliminaire, a été présenté au conseil et mis à la disposition du public.

**e) Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement modifiant le règlement n° 2019-003 établissant la rémunération des membres du conseil municipal**

Le maire Cha a donné un avis de motion indiquant qu'il est prévu, lors d'une réunion ultérieure du Conseil, de soumettre à l'adoption un « règlement modifiant le règlement n° 2019-003 établissant la rémunération des membres du conseil municipal ».

Le règlement en question, dans sa version préliminaire, a été déposé devant le conseil et mis à la disposition du public.

**17. Seconde période de questions du public**

À 21h41, M. le Maire a annoncé le début de la seconde période de questions.

Les résidents furent alors invités à poser leurs questions au Maire et aux Conseillers touchant les points à l'ordre du jour de la présente séance. Les questions soumises en ligne ont également été prises en compte.

Julien Feldman a demandé si quelqu'un se souvenait d'un plan directeur pour Westminster datant d'il y a 10 ans et quel lien il pouvait exister avec les intentions actuelles du Conseil.

Michael Elie a demandé si les travaux prévus dans le projet de règlement relatif aux prêts permettraient de rendre à nouveau utilisables les escaliers situés entre Courtney et Ronald.

Cynthia Nichols a déclaré se souvenir de l'époque où l'on parlait du plan directeur pour Westminster, il y a des années, mais qu'il n'avait finalement pas abouti.

**18. Levée de la séance**

À 21h46, aucune autre question n'étant posée

Il fut proposé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et secondé par Martha Slocombe, Conseillère, et résolu:

De lever la séance

Adoptée à l'unanimité.  
#20251215-014

---

Jonathan Cha  
Maire

---

Claude Gilbert  
Greffier

*Les annexes mentionnées au présent procès-verbal sont conservées aux archives municipales dans le dossier Archives A*

